



Le 8 juillet 2008

Procès-verbal Copie de résolution

Municipalité du Village de St-Alexis

À une séance ordinaire , extraordinaire , ajournée , du Village de Saint-Alexis

tenue le 7 juillet 2008 et à laquelle sont présents son honneur

le maire..... M. Adélarde Éthier

et les conseillers suivants :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------|
| - M ^{me} Guylaine Perreault | - M. Serge Chevrette |
| - M ^{me} Suzanne Mailhot | - M. Michel Dufort |
| - M ^{me} Louise Venne | - M. Guy Boucher |

formant quorum sous la présidence du maire.

M. Rémy Lanoue

....., Secrétaire-trésorier est aussi présent.
2008-07-08

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU QUE l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres présents, QUE :

- Le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

- La Municipalité du Village de Saint-Alexis-de-Montcalm informe l'examen stratégique de la Société canadienne des postes de son opposition à la déréglementation;
- Copie de la présente résolution soit transmise à la Société canadienne des postes au 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1A 0N5.

COPIE CONFORME FAITE CE 8 JUILLET 2008
À SAINT-ALEXIS-DE-MONTCALM



Rémy Lanoue,
Directeur général et secrétaire-trésorier